



Conseil & Accompagnement professionnel
Femme et Travail
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Yverdon-les-Bains

Le mois de mars est chargé en manifestations.

Nous vous invitons à en faire un tour d'horizon, particulièrement **l'atelier Temps partiel, qui aura lieu le 19 mars.** La précédente édition a suscité nombre de commentaires positifs de la part des participantes et participants.

Bonne semaine et bonne lecture.

>> 7 mars : FORUM EMPLOI, Université de Neuchâtel

Dans le cadre du Forum Emploi annuel de l'Université de Neuchâtel, le Service de l'égalité des chances de l'Université a sollicité CAP pour tenir un stand et animer des ateliers.

Ainsi, le mercredi 7 mars 2012, quatre conseillers seront présents pour assurer l'animation de ces ateliers et l'information auprès du public de l'Université de Neuchâtel.

Atelier 1: Ma carrière et ma vie privée – Où est mon équilibre ? (♀ ♂)

A travers des exercices et des réflexions en commun, les participant-e-s ont loisir de se poser les questions essentielles sur leur futur projet privé et professionnel

Atelier 2: Diplôme, manque d'expérience... Et mes compétences ? (♀)

Les participant-e-s peuvent réfléchir et travailler sur leurs compétences, avec possibilité de réaliser leur propre bilan de compétences, à travers des cartes de compétences et un guide d'interprétation.

Atelier 3: Conseil juridique en droit du travail et des assurances sociales

Les participant-e-s peuvent venir poser leurs questions, si possible repartir avec des réponses ou au moins, avec des orientations concrètes.

[Informations détaillées >>](#)

>> 14 mars : ASSEMBLEE GENERALE DE CAP

CAP tiendra son Assemblée générale le mercredi 14 mars 2012 à 18h30 à l'Hôtel des associations, à Neuchâtel.

La partie statutaire se déroulera de 18h30 à 19h45. Elle sera suivie par une partie apéritive, où CAP invite ses membres à déguster de la cuisine moléculaire tout en échangeant sur le parcours et le développement professionnels des femmes.

[Informations détaillées >>](#)

Vous souhaitez devenir membre à titre individuel ou collectif ?

Contactez-nous : info@cap-pro.ch

>> 19 mars : ATELIER « LE TEMPS PARTIEL »

Le temps partiel est le mode privilégié d'insertion professionnelle ou de maintien en emploi des femmes, notamment celles qui ont une charge familiale. Il touche également quelques hommes tentés par une nouvelle organisation du travail.

Le choix d'un temps partiel n'est pourtant pas anodin. Il implique réflexion, calculs financiers et parfois prise de risque.

Pour permettre aux personnes concernées de faire le point, CAP propose un atelier de réflexion et d'échanges sur le thème du temps partiel.

Prochaine date : lundi 19 mars, 18h – 21h, à Neuchâtel

[Programme détaillé >>](#)

>> REVUE DE PRESSE

Les émotions dans l'entreprise, L'Express/ L'Impartial/ Le Journal du Jura, 11 février 2012

Les émotions doivent pouvoir être communiquées autrement que par une communication verbale négative et/ou non verbale agressive. Si vous vous comportez régulièrement de manière négative face à vous-même ou face à autrui, cela cache souvent une émotion non identifiée. Et cette émotion non identifiée nous amène très souvent à ressentir de la peur – peur qui nous paralyse... Si au lieu de cacher vos émotions, vous arrivez à en prendre conscience et à les analyser, vous réussirez ainsi à les verbaliser. Et partant de là, vous pourrez réagir autrement que par la fuite ou l'agression envers l'autre.

[article complet >>](#)

Un projet pour passer à l'action, L'Express/ L'Impartial/ Le Journal du Jura, 10 décembre 2011

Lorsqu'on parle de développement professionnel, on a tendance à évoquer inévitablement le plan de carrière, l'ascension dans la hiérarchie... Or le développement professionnel ne peut se réduire à cette définition. Il comporte un large volet personnel. Ce dernier permet d'asseoir tout projet de formation, de développement au cœur d'une action qui concerne l'individu dans son entier.

[article complet >>](#)

La revue de presse complète : <http://cap-pro.ch/medias/medias.php>

>> MANIFESTATIONS

7 mars 2012 – Equal Pay Day

Une journée nationale pour rendre visible l'écart de salaire homme / femme :

Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires (Office fédéral de la statistique), le salaire médian des femmes est de 18.4 % inférieur à celui des hommes. Les femmes doivent donc travailler jusqu'au 7 mars pour toucher le salaire qu'un homme a atteint au 31 décembre.

Cette différence importante ne peut être entièrement expliquée par des facteurs objectifs, tels que la différence de formation, le niveau de responsabilité, les années d'expérience... Il subsiste toujours une importante part inexpliquée ou discriminatoire des différences salariales.

A Neuchâtel, l'action Equal Pay Day aura lieu le mercredi 7 mars de 11h à 14h devant l'Hôtel de Ville à Neuchâtel. Un sac rouge sera distribué aux passants ainsi qu'une soupe aux pois. Informations détaillées : www.equalpayday.ch

8 mars 2012 – Journée internationale des droits de la femme

Actions au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel :

12h – 14h : Conférence sur l'écoféminisme avec Mme Yayo Herrero, Professeur à l'université de Madrid

dès 18h : Apéro de l'égalité

19h : Film – débat sur le droit à l'avortement.

>> SERVICE DE CONSEIL CAP : HORAIRES ET TARIFS

>> Accompagnement professionnel et conseil juridique

>> Entretien individuel sur rendez-vous au **tarif horaire de fr. 40.-**
(fr. 20.- bas revenus)

>> Renseignements ponctuels gratuits par e-mail ou téléphone

Nous vous recevons volontiers sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.
Pour des infos détaillées : www.cap-pro.ch

CAP Neuchâtel – rue Louis-Favre 1, 2^e étage, bureau n°204, Hôtel des Associations

Lundi 13h30 – 17h

Mardi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h 032 724 21 36

Jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h info@cap-pro.ch

CAP La Chaux-de-Fonds – rue de la Serre 24, rez-de-chaussée

Jeudi 13h30 – 17h 032 724 21 36
info@cap-pro.ch

CAP Yverdon-les-Bains – Centre social régional, rue des Pêcheurs 8A, bureau n° 114

Mardi 13h30 – 17h

Prise de rendez-vous tous les jours :
024 557 20 00
info@cap-pro.ch

Le service de conseil CAP est soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues dans la Loi sur l'égalité.

Inscriptions et désinscriptions à la newsletter à : info@cap-pro.ch